

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 janvier 2016

ÉCONOMIE BLEUE - (N° 3178)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 120

présenté par
M. Arnaud Leroy

ARTICLE 12 TER

À la seconde phrase de l'alinéa 2, après le mot :

« flotte »,

insérer les mots :

« à caractère ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.